

In Extenso

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01 69 11 66 66
Fax : 01 69 11 66 40
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbrnières
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/12/2022

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/12/2022

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société GLOBAL BIONERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

En l'absence d'obligation de la société de produire des comptes consolidés, ces comptes ont été établis volontairement et ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 13 février 2023. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Evry, le 28 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso IDF Audit

Jean-Philippe FERY

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	10	697 536	100 935
Autres produits d'exploitation	11	1 017 393	3 780 435
Produits d'exploitation		1 714 929	3 881 370
Achats consommés	12	1 120 955	(680 748)
Charges externes	13	(9 673 911)	(10 155 571)
Impôts et taxes	14	(58 546)	(47 396)
Charges de personnel	15	(4 286 953)	(4 090 598)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	(1 769 583)	(2 016 468)
Charges d'exploitation		(14 668 038)	(16 990 781)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(12 953 109)	(13 109 411)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(238 514)	(238 514)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(13 191 623)	(13 347 925)
Produits financiers	17	41 506	27 489
Charges financières	18	(136 946)	158 487)
Résultat financier		(95 440)	(130 998)
Produits exceptionnels	19	73 502	287 973
Charges exceptionnelles	20	(220 221)	(289 608)
Résultat exceptionnel		(146 719)	(1 634)
Impôts sur les résultats	21	1 447 404	1 707 534
Résultat net des entreprises intégrées		(11 986 378)	(11 773 023)
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(11 986 378)	(11 773 023)
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		(11 986 378)	(11 773 023)
Résultat net (Part du groupe)		(11 986 378)	(11 773 023)
Résultat par action		14 988 606	14 865 693
Résultat dilué par action		(0,80)	(0,79)

Bilan consolidé

Libellé	Notes	2022	2021
Immobilisations incorporelles	2	538 592	800 124
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	1	477 027	715 541
Immobilisations corporelles	2	4 012 399	2 534 137
Immobilisations financières	3	1 546 018	1 544 461
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		6 097 008	4 878 722
Stocks et en-cours	4	2 592 336	2 042 953
Clients et comptes rattachés	5	79 527	16 741
Autres créances et comptes de régularisation	5	3 867 748	3 768 891
<i>Dont Impôts différés Actif</i>			
Valeurs mobilières de placement	6	173 082	146 650
Disponibilités	6	8 767 727	20 931 482
Actif circulant		15 480 420	26 906 716
Total Actif		21 577 428	31 785 438
Capital		749 430	743 285
Primes liées au capital		16 029 126	29 288 553
Ecart de réévaluation			
Réserves		(2 707 757)	(4 697 067)
Résultat net (Part du groupe)		(11 986 378)	(11 773 023)
Capitaux propres (Part du groupe)		2 084 421	13 561 748
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres		5 564 280	5 101 551
Total des capitaux propres		7 648 701	18 663 299
Provisions pour risques et charges	7	109 774	60 788
Provisions		109 774	60 788
Dettes financières	8	6 384 946	7 352 740
Fournisseurs et comptes rattachés	9	5 580 349	3 520 386
Autres dettes et comptes de régularisation	9	1 853 658	2 188 225
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		0	0
Dettes		13 818 953	13 061 351
Total Passif		21 577 428	31 785 438

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2022	2021
Résultat net total des entités consolidées	(11 986 378)	(11 773 023)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	742 787	1 189 485
Variation de l'impôt différé	0	0
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	16 152	35 566
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(10 035)	
Marge brute d'autofinancement	(11 237 474)	(10 547 972)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 088 027	(1 327 993)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(10 149 447)	(11 875 966)
Acquisitions d'immobilisations	(1 951 749)	(2 845 838)
Cessions d'immobilisations		3 500
Réduction des autres immobilisations financières	18 023	351 714
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 933 726)	(2 490 624)
Émissions d'emprunts		1 100 000
Remboursements d'emprunts	(970 539)	(1 340 761)
Variation des subventions d'investissements	431 828	
Augmentations / réductions de capital	413 300	21 463 927
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	(8 256)	(86 080)
Variation nette des concours bancaires		(18)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(133 667)	21 137 068
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(12 216 840)	6 770 478
Trésorerie : ouverture	20 984 567	14 214 089
Trésorerie : clôture	8 767 727	20 984 567

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021	743 285	29 288 553	(4 513 290)	(183 777)		(11 773 023)	13 561 748	
Affectation du résultat N-1			(11 773 024)			11 773 024		
Var. de capital en numéraire et souscrip	6 146	398 899					405 044	
Résultat						(11 986 378)	(11 986 378)	
Autres augmentations, diminutions			0				0	
Actions propres				104 008			104 008	
Autre						(0)	(1)	
2022	749 430	29 687 451	(16 286 314)	(79 769)		(11 986 378)	2 084 421	

Préambule

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13/02/2023.

L'exercice 2022 a été marqué par les événements marquants suivants :

- En février 2022, la région Grand Est a accordé une subvention de 500 000 € à Global Bioenergies, dans le cadre du Plan France Relance, pour soutenir la construction de la nouvelle unité de production du site de Pomacle ;
- En février 2022, la marque LAST® a obtenu le Prix d'Excellence France "Recherche et Innovation" 2022 par le Magazine Marie Claire ;
- En mars 2022, Global Bioenergies a produit les tous premiers lot d'isobutène biosourcé sur la nouvelle unité de production basée à Pomacle ;
- En juin 2022, Global Bioenergies a enregistré les premières commandes de plusieurs grands acteurs de la cosmétique, dont l'Oréal, pour un total de plusieurs tonnes d'Isonaturane® 12 ;
- En juin 2022, Bernard Chaud, le directeur de la stratégie industrielle, a été élu Président de l'Association de la Chimie du Végétal (ACDV), association qui représente les activités industrielles de fabrication d'ingrédients, produits et matériaux dans lesquelles des plantes (la biomasse) remplacent ou complètent les ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon) ;
- En juin 2022, Global Bioenergies a reçu une première commande de Shell portant sur des dérivés d'isobutène biosourcé destinés à la conduite de test de performance.
- En septembre 2022, Global Bioenergies a vendu à Repsol du bio-isobutène pour la conduite de tests de formulation d'essence.
- En septembre 2022, Global Bioenergies annonce le succès et la fin du projet de recherche européen REWOFUEL.
- En novembre 2022, Global Bioenergies est récompensé pour son ingrédient innovant Isonaturane® 12 au salon In-CosmeticsTM Asia.
- En novembre 2022, Global Bioenergies renouvelle sa ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux pour accompagner son déploiement industriel.
- En novembre 2022, Global Bioenergies annonce une collaboration avec Shell pour le développement de carburants routiers bas carbone.
- En novembre 2022, Global Bioenergies livre un lot de carburant d'aviation durable pour des tests commandés par le Ministère des Armées.
- En décembre 2022, Global Bioenergies annonce le succès de la montée en échelle de l'unité commerciale de Pomacle.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Le groupe n'atteignant pas les seuils légaux obligeant à la présentation de comptes consolidés, ceux-ci ont été établis volontairement.

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos 31/12/2022 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31/12/2021.

Les comptes consolidés sont présentés en euros, sauf indication contraire.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2022, le périmètre comprenait 5 sociétés contre 4 à la clôture de l'exercice précédent.

Libellé	Siège et SIREN	Secteur d'activité	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
SA GLOBAL BIOENERGIES	EVRY (91) 508 596 012	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
GLOBAL BIOENERGIES GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
SA IBN ONE	EVRY (91) 810 716 704	Recherche-développement	IP	50,00	50,00
IBN TWO GMBH	LEUNA (Allemagne)	Recherche-développement	IG	100,00	100,00
VIAVIRIDIA	PARIS (75) 922 647 177	Recherche-développement	IG	100,00	

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de IBN ONE.

Variation du périmètre de consolidation

La société VIAVIRIDIA, filiale à 100% de GLOBAL BIOENERGIES, constituée le 12/12/2022, a intégré le périmètre de consolidation au 31/12/2022.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Opérations et comptes réciproques

Les opérations et comptes réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. La valeur d'entrée des éléments identifiables de l'actif et du passif est évaluée en fonction de l'usage prévu par l'entreprise consolidante.

Cet écart d'acquisition peut, selon la méthode retenue, soit :

- Être amorti sur une durée entre 5 et 15 ans selon l'avantage économique procuré
- Ne pas être amorti et doit faire l'objet de test de dépréciation chaque année.

La méthode retenue dans les comptes consolidés est celle d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque bien.

Les dispositions relatives au règlement CRC 04-16 sur les actifs et au règlement CRC 02-10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs ont été mis en œuvre depuis 2005.

Les biens financés au moyen de contrats de crédits-bails ont été retraités, et présentés sous forme d'immobilisations amortissables à l'actif et dettes auprès d'établissements de crédit. Les redevances ont été éclatées entre dotations aux amortissements des immobilisations et charges financières.

Frais de recherche et développement

Le groupe Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock-options

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et les stock-options attribués n'ont fait l'objet d'aucun retraitement dans les états consolidés. En conséquence, il n'existe aucun impact sur les capitaux propres.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

Plans d'attribution	Bons à exercer ou Actions Gratuites à émettre au 31/12/2022	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027
BSPCE A09-2017	5 334	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029
BSA 09-2020	16 666	16 666	16/09/2030
AGA JAN 2021	9 406	9 406	<i>Non applicable</i>
BSPCE 04-2021	220 000	220 000	18/04/2031
BSPCE B06-2021	75 000	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	10 000	27/09/2031
AGA OCT 2021	27 116	27 116	<i>Non applicable</i>
AGA JAN 2022	19 696	19 696	<i>Non applicable</i>
BSPCE A03-2022	142 500	142 500	01/03/2032
BSPCE B03-2022	75 000	75 000	01/03/2032
BSPCE C03-2022	12 000	12 000	17/04/2029
BSPCE D03-2022	6 000	6 000	16/09/2030
BSPCE E03-2022	10 000	10 000	16/09/2030
Nvx BSPCE 09-2021	6 000	6 000	26/09/2031
BSPCE 06-2022	16 000	16 000	01/06/2032
BSA III KEPLER	2 490 000	2 490 000	08/11/2024
TOTAL	3 276 833	3 276 833	

Impôts différés

Les retraitements donnent lieu, entité fiscale par entité fiscale, au calcul des impositions différées en fonction de la situation fiscale globale de chacune d'elles. Les actifs et passifs d'impôts différés résultent de toute différence temporaire entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Le solde d'impôt actif est comptabilisé, le cas échéant, si la récupération est considérée comme probable à court et moyen terme.

Le taux d'impôt retenu correspond au taux de réalisation prévu.

Considérés comme non significatifs à date, les impôts différés ne font pas l'objet de retraitements.

Les déficits reportables s'élèvent à plus de 139 millions d'euros et ne sont pas activés, du fait de pertes récentes.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2022 de 64 874€ et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %
- Age de départ prévu : 62 ans
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de mortalité : TV88/90
- Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Aides à l'innovation et subventions d'équipement

Le groupe perçoit des subventions d'organismes publics et les porte au résultat en fonction de l'avancement des dépenses.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	1 192 568	1 192 568						
Amortissements des écarts d'acquisition	(477 027)	(715 541)			(238 514)			
Valeur nette	715 541	477 027			(238 514)			

Pour les parts des sociétés filiales ayant été souscrites à l'origine par la SA Global Bioenergies, aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Pour la société Syngip BV, un écart d'acquisition de 1.192.568 € a été constaté, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition (875.000 €) et la valeur des capitaux propres de la société Syngip BV lors de l'acquisition (- 317.568 €), amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2020.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Activation des immobilisations
Concessions, brevets et droits similaires	406 684	410 410	3 726				
Autres immobilisations incorporelles	(0)	(0)					
Autres immobilisations incorporelles	1 192 568	1 192 568					
Immobilisations incorporelles en cours	9 859	9 859					
Immobilisations incorporelles	1 609 111	1 612 837	3 726				
Constructions sur sol d'autrui	463 220	830 214					366 994
Installations techniques, matériel & outillage	9 934 178	12 765 051	48 580	(205 847)			2 988 139
Autres immobilisations corporelles	592 756	613 492	20 736				
Immobilisations corporelles en cours	1 896 693	400 687	1 859 127				(3 355 133)
Immobilisations corporelles	12 886 847	14 609 445	1 928 443	(205 847)			0
Total	14 495 958	16 222 281	1 932 169	(205 847)			0

Les autres immobilisations incorporelles, qui s'élèvent à 1 192 568€, correspondent à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1. Cette ligne, qui n'apparaissait pas dans l'annexe 2.1 des comptes consolidés 2021, a été réintégrée dans le tableau ci-dessus.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(331 959)	(358 703)	(26 744)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(477 027)	(715 541)	(238 514)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(808 987)	(1 074 245)	(265 258)				
Constructions sur sol d'autrui	(390 346)	(437 854)	(47 507)				
Installations techniques, matériel & outillage	(7 471 567)	(7 612 223)	(330 351)	189 694			
Autres immobilisations corporelles	(372 640)	(428 812)	(56 171)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(8 234 554)	(8 478 889)	(434 030)	189 694			
Amortissements sur actif immobilisé	(9 043 540)	(9 553 134)	(699 288)	189 694			

Les amortissements des écarts d'acquisition, qui s'élèvent à 715 541€, sont relatifs à l'écart d'acquisition Syngip BV dont le détail a été donné dans l'annexe 1. Cette ligne, qui n'apparaissait pas dans l'annexe 2.2 des comptes consolidés 2021, a été réintégrée dans le tableau ci-dessus.

Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépôts et cautionnements versés	1 544 461	1 546 018	19 580	(18 023)				
Immobilisations financières	1 544 461	1 546 018	19 580	(18 023)				
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	1 544 461	1 546 018	19 580	(18 023)				

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	3 765 301	(1 360 718)	2 404 583	1 992 337	(636 745)	1 355 592
Produits intermédiaires finis	712 248	(524 495)	187 753	830 722	(143 361)	687 361
Stocks et en-cours	4 477 549	(1 885 213)	2 592 336	2 823 059	(780 106)	2 042 953

Annexe 5. Actif circulant

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	79 527		79 527	16 741		16 741
Clients et comptes rattachés	79 527		79 527	16 741		16 741
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	12 256		12 256	7 370		7 370
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 049 766		1 049 766	1 181 226		1 181 226
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 430 662		1 430 662	1 735 470		1 735 470
Comptes courants part < 1an	1 773	(0)	1 772	1 746		1 746
Autres créances part < 1an	1 073 138		1 073 138	581 711		581 711
Charges constatées d'avance part < 1 an	300 154		300 154	261 368		261 368
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)				0		0
Autres créances et comptes de régularisation	3 867 749	(0)	3 867 748	3 768 891		3 768 891
Actif circulant	3 947 276	(0)	3 947 276	3 785 631		3 785 631

Libellé	2022		
	< 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
Clients et comptes rattachés part < 1 an	79 527	79 527	
Clients et comptes rattachés	79 527	79 527	
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	12 256	12 256	
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 049 766	1 049 766	
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	1 430 662	1 430 662	
Comptes courants - part < 1an	1 773	1 773	
Autres créances part < 1an	1 073 138	1 073 138	
Charges constatées d'avance part < 1 an	300 154	300 154	
Autres créances et comptes de régularisation	3 867 749	3 867 749	
Actif circulant	3 947 276	3 947 276	

Annexe 6. Trésorerie nette

Libellé	2022
Trésorerie active nette	8 940 809
VMP - Equivalents de trésorerie	177 301
Disponibilités	8 767 280
Intérêts courus non échus s/ dispo.	447
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(4 219)
Trésorerie à court terme	8 940 809
Trésorerie à long terme	
Trésorerie nette	8 940 809

Annexe 7. Provisions

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an				(0)			
Provisions pour pensions et retraites < 1 an	60 788	64 874	4 086				
Autres provisions pour charges < 1 an		44 900	44 900				
Provisions	60 788	109 774	48 986	(0)			

Annexe 8. Dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	5 132 745	4 900 000		(232 745)
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	1 908 652	1 270 000		(638 652)
Intérêts courus sur emprunts	311 344	214 946	2 745	(99 143)
Dettes financières	7 352 740	6 384 946	2 745	(970 539)

Libellé	2022	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	4 900 000	1 219 966	3 680 034	
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	1 270 000	170 000	1 100 000	
Intérêts courus sur emprunts	214 946	9 501	205 445	
Dettes financières	6 384 946	1 399 467	4 985 479	

Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	3 520 386	5 580 349
Dettes fournisseurs	3 520 386	5 580 349
Avances acomptes reçus sur commandes		383 460
Dettes sociales part < 1 an	538 130	431 927
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	647 190	70 223
Comptes courants groupe part < 1 an	2 636	2 683
Autres dettes part < 1 an	829 340	671 026
Produits constatés d'avance part < 1 an	170 930	294 340
Impôts différés passif	0	0
Autres dettes et comptes de régularisation	2 188 225	1 853 658
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	5 708 611	7 434 007

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffre d'affaires

Libellé	2022	2021
Production vendue de biens	252 725	43 825
Production vendue de services	305 660	
Produits des activités annexes	139 150	57 110
Chiffre d'affaires	697 536	100 935

Annexe 11. Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production stockée	(118 474)	730 969
Subventions d'exploitation	895 473	3 024 475
Rep./Prov. engagements de retraite		22 469
Rep./Dépr. sur actif circulant	199 617	
Transferts de charges d'exploitation	32 239	746
Autres produits	8 538	1 775
Autres produits d'exploitation	1 017 393	3 780 435

Annexe 12. Achats consommés

Libellé	2022	2021
Achats d'études et prestations de services	(284 502)	(323 117)
Autres achats	(18 613)	(40 801)
Achats non stockés de matières et fournitures	(116 055)	(107 183)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(232 838)	(403 933)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	1 772 964	194 286
Achats consommés	1 120 955	(680 748)

Annexe 13. Charges externes

Libellé	2022	2021
Sous-traitance	(6 805 600)	(4 718 726)
Locations immobilières et charges locatives	(637 962)	(544 409)
Locations mobilières et charges locatives	(43 081)	(47 006)
Entretien et réparations	(168 922)	(243 135)
Primes d'assurances	(87 066)	(119 489)
Autres services extérieurs	(234 625)	(345 673)
Redevances	(3 052)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 037 308)	(902 024)
Publicité, publications, relations publiques	(305 263)	(1 286 878)
Transport	(72 798)	(164 341)
Déplacements, missions et réceptions	(101 694)	(57 651)
Frais postaux et frais de télécommunications	(21 490)	(13 513)
Frais bancaires	(49 020)	(44 855)
Autres charges externes	(20 170)	(1 543 283)
Autres charges	(85 860)	(124 589)
Charges externes	(9 673 911)	(10 155 571)

Annexe 14. Impôts et taxes

Libellé	2022	2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(47 659)	(45 517)
Autres impôts et taxes	(10 886)	(1 880)
Impôts et taxes	(58 546)	(47 396)

Annexe 15. Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(3 031 344)	(2 892 801)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 211 523)	(1 164 311)
Autres charges de personnel	(44 086)	(33 486)
Charges de personnel	(4 286 953)	(4 090 598)

Annexe 16. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(26 744)	(33 476)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(434 030)	(1 082 464)
Dot/Prov. engagements de retraite	(4 086)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 304 724)	(900 528)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 769 583)	(2 016 468)

Annexe 17. Produits financiers

Libellé	2022	2021
Revenus des créances rattachées à des participations	27	20
Rep./Dépr. sur actifs financiers	35 569	4 221
Gains de change sur opérations financières	595	10 390
Autres produits financiers	5 315	12 857
Produits financiers	41 506	27 489

Annexe 18. Charges financières

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(124 352)	(114 546)
Pertes de change sur opérations financières	(3 255)	(11 132)
Autres charges financières	(203)	
Dot. dépr. sur actifs financiers	(9 136)	(67 809)
Dotations pour dépréciation titres - groupe		35 000
Charges financières	(136 946)	(158 487)

Annexe 19. Produits exceptionnels

Libellé	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		99 650
Produits excep. s/ exercices antérieurs	8 526	36 341
Produits de cession d'immo. corp.		3 500
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	37 270	42 500
Autres produits exceptionnels	27 705	5 983
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		100 000
Produits exceptionnels	73 502	287 973

Annexe 20. Charges exceptionnelles

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		(67 291)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(14 647)	(50 786)
VNC des immo. corp. cédées	(16 152)	(39 066)
Autres charges exceptionnelles	(150 008)	(132 464)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(39 414)	
Charges exceptionnelles	(220 221)	(289 608)

Annexe 21. Charges d'impôts

Libellé	2022	2021
Impôt sur les bénéfices		(27 936)
C.I.R.	1 447 404	1 735 470
Charges d'impôts	1 447 404	1 707 534

La société a engagé au cours de l'exercice arrêtée au 31 décembre 2022 des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 4 769 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 1 430 k€. Un complément de 17 k€ a été perçu en 2022 concernant le CIR 2021.

Autres Informations

Effectifs

Au 31/12/2022, l'effectif moyen s'élève à 49 salariés dont 34 cadres.

Engagements hors-bilan (en k€)

Engagement donnés	2022
Nantissement de fonds de commerce	
Nantissement sur matériel	
Nantissement sur créances	
Autres engagements donnés	923
Total	923

Engagement reçus	2022
Total	0

Rémunérations des commissaires aux comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations sur 2022 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 42 100 € HT
- dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 12 400 € HT

Rémunération des dirigeants

Cette information conduirait à mentionner des éléments confidentiels.

Capital social

Au 31 décembre 2022, il est composé de 14 988 606 actions de 0,05 €, soit un total de 749 430,30€